

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

Mr. Adel ZARROUK qui détenait directement 140 000 actions, représentant 5,26% du capital et autant des droits de vote de la société « Assurances SALIM », a déclaré avoir franchi en baisse, le 31/12/2010, le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la société « Assurances SALIM » et détenir à cette date 70 000 actions, soit 2,63% du capital de la société.

Ce franchissement résulte d'une cession sur le marché de 70 000 actions.

Le déclarant a précisé que sur les douze mois à venir :

- Il envisage de poursuivre la cession des actions lui appartenant ;
- Il envisage de poursuivre l'acquisition de nouvelles actions.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 04/01/2011 par SIFIB-BH, intermédiaire en bourse.